



RESEARCH ARTICLE

POLITIQUES PUBLIQUES, RÉGULATION DES CONFLITS ET AMÉNAGEMENTS PASTORAUX : UNE APPROCHE INTÉGRÉE POUR LA COHABITATION AGROPASTORALE DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO)

Yssouf Sieza^{1,2,3}, Halidou Compaore^{2,3}, Alain P. K. Gomgnimbou^{2,3} and Bakary SAVADOGO⁴

¹Centre d'Appui, de Recherche, de Renforcement des compétences et d'Etude (CARRÉ), Ouagadougou, Burkina Faso; ²Centre National de la recherche Scientifique et Technologique/Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles, CREAM Kamboincin, Ouagadougou, Burkina Faso; ³Université Norbert ZONGO, Laboratoire de Recherche en Sciences-Humaines et sociales (LABOSHS), Département de Géographie, BP 376, Koudougou, Burkina Faso; ⁴Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, Ouagadougou, Burkina Faso

ARTICLE INFO

Article History:

Received 17th April, 2026
Received in revised form
20th May, 2026
Accepted 27th June, 2026
Published online 30th July, 2026

Keywords:

Conflits Agropastoraux; Aménagements
Pastoraux; Cohabitation; Politiques
Publiques; Gouvernance Territoriale;
Burkina Faso.

ABSTRACT

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs constituent une source majeure d'instabilité dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest, où la compétition pour l'accès aux ressources naturelles s'intensifie sous l'effet conjugué de la croissance démographique, du changement climatique et de l'expansion des superficies cultivées. La présente étude, conduite dans trois communes de la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso (Bondoukuy, Djibasso, Barani), examine comment l'articulation entre les aménagements pastoraux, les mécanismes locaux de règlement des conflits et les politiques publiques peut favoriser une gestion pacifique et durable des ressources naturelles. Une méthodologie mixte a été mobilisée, combinant des enquêtes quantitatives auprès de 103 usagers, douze focus groups avec les comités de gestion, les autorités coutumières et les services techniques, ainsi que des observations directes de terrain. Les résultats montrent que 67 % des enquêtés perçoivent une diminution des tensions imputable aux aménagements pastoraux lorsque ceux-ci sont bien gouvernés et localement appropriés; que 59 % des litiges sont réglés à l'amiable par des médiateurs villageois; et que les principaux déclencheurs demeurent les dégâts d'animaux sur les cultures (68 %) et l'occupation des pistes à bétail par les champs (27 %). L'analyse met en évidence les limites d'une approche strictement infrastructurelle et souligne la nécessité d'une approche intégrée combinant sécurisation juridique des espaces pastoraux, renforcement des instances de médiation locale et cohérence des politiques sectorielles. L'article plaide pour une gouvernance territoriale multi-échelle et inclusive comme condition d'une cohabitation agropastorale harmonieuse.

*Corresponding author: Yssouf SIEZA

Copyright©2026, Yssouf Sieza et al. 2026. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Yssouf Sieza, Halidou Compaore, Alain P. K. Gomgnimbou and Bakary SAVADOGO, 2026. "Politiques publiques, régulation des conflits et aménagements pastoraux: une approche intégrée pour la cohabitation agropastorale dans la Boucle du Mouhoun (Burkina Faso)". *International Journal of Current Research*, 18, (07), 37826-37831.

INTRODUCTION

En Afrique subsaharienne, et plus particulièrement dans la bande soudano-sahélienne, les relations entre agriculteurs et éleveurs constituent depuis plusieurs décennies l'un des principaux enjeux du développement rural (Jacquemot, 2022 ; Moritz, 2010). Historiquement complémentaires, ces deux systèmes d'usage sont désormais placés en situation de compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles (Dongmo et al., 2012). Cette compétition, alimentée par des dynamiques structurelles convergentes, prend fréquemment une tournure conflictuelle et affecte durablement la cohésion sociale, la sécurité alimentaire et la stabilité politique des espaces ruraux (Benjaminsen & Ba, 2009 ; Brottem, 2021). La littérature scientifique récente montre que ces conflits ne relèvent pas d'une simple rivalité intercommunautaire, mais s'inscrivent dans des recompositions sociales, foncières et

territoriales profondes (Allouche et al., 2025 ; Chauveau et al., 2020). L'expansion des superficies cultivées, la croissance démographique, la mobilité accrue des troupeaux et l'irrégularité des précipitations concourent à une contraction des espaces pastoraux et à une marginalisation progressive des éleveurs (Benjaminsen et al., 2012 ; Gonin & Filoche, 2019). La conversion des parcours en champs, l'obstruction des couloirs de transhumance et la privatisation informelle des points d'eau restreignent la mobilité du bétail, pourtant essentielle à la viabilité des systèmes pastoraux (Bonnet, 2013; Krätli et al., 2014). Face à ces dynamiques, les États sahéliens ont progressivement mis en place des dispositifs d'aménagement pastoral (zones de pâture, pistes à bétail, points d'eau) visant à sécuriser la mobilité des troupeaux et à prévenir les conflits d'usage (Gonin & Gautier, 2016 ; Kitchell et al., 2014). Parallèlement, des cadres législatifs spécifiques ont été adoptés, à l'instar de la Loi d'orientation relative au

pastoralisme au Burkina Faso, qui reconnaît formellement les droits d'usage pastoraux et la mobilité comme des composantes essentielles du développement rural (Ibrahim *et al.*, 2018 ; Touré & Benkahla, 2014). Toutefois, plusieurs travaux soulignent que la mise en œuvre effective de ces politiques reste entravée par des approches sectorielles fragmentées et par la faiblesse des dispositifs institutionnels locaux (Bonnet, 2022; Penu & Paolo, 2021). Parallèlement à ces politiques publiques, des mécanismes endogènes de régulation des conflits, à savoir médiation par les autorités coutumières, arbitrage par les Comités Villageois de Développement (CVD), palabres, perdurent et jouent un rôle central dans la préservation du tissu social (Bukari, 2017 ; Uwazie, 2011).

Ces mécanismes, bien qu'imparfaits, présentent l'avantage d'une proximité, d'une rapidité et d'une acceptabilité culturelle que les procédures judiciaires formelles peinent à atteindre (Okoro *et al.*, 2025 ; Ratner *et al.*, 2013 ; Turner *et al.*, 2012). Malgré l'abondance des travaux consacrés aux conflits agropastoraux, la plupart des études existantes analysent séparément l'une des trois dimensions — infrastructures, régulation endogène ou politiques publiques —, laissant peu documentée la manière dont leurs articulations concrètes se déploient à l'échelle communale et façonnent la cohabitation quotidienne. Cette lacune est particulièrement marquée dans la région de la Boucle du Mouhoun, zone charnière entre les domaines soudaniens et soudano-sahélien, marquée par une forte pression foncière et une intensification des migrations pastorales. Ainsi, la présente recherche pose la question suivante : dans quelle mesure l'articulation entre aménagements pastoraux, mécanismes locaux de régulation des conflits et politiques publiques de gestion foncière contribue-t-elle à une cohabitation pacifique et durable entre agriculteurs et éleveurs ?.

L'hypothèse générale postule que la synergie entre trois leviers stratégiques — des infrastructures pastorales bien planifiées et localement appropriées, des dispositifs communautaires de régulation légitimes, et un cadre politico-institutionnel cohérent — constitue une condition nécessaire à la réduction durable des conflits d'usage. Trois hypothèses opérationnelles en découlent : (H1) les aménagements pastoraux réduisent significativement le nombre et l'intensité des conflits lorsqu'ils sont accompagnés d'un dispositif de gouvernance locale actif ; (H2) les mécanismes endogènes de médiation demeurent le mode privilégié de résolution des litiges et préservent la cohésion sociale ; (H3) la faible cohérence entre les politiques sectorielles (agriculture, élevage, environnement) limite l'efficacité des dispositifs pastoraux. L'objectif principal de l'étude est d'analyser, à travers une approche intégrée, l'articulation entre aménagements pastoraux, mécanismes locaux de résolution des conflits et politiques publiques de gestion foncière et pastorale. Trois objectifs spécifiques sont poursuivis : (i) caractériser les principaux déclencheurs et modes de résolution des conflits agropastoraux dans la Boucle du Mouhoun ; (ii) évaluer la perception des usagers quant à l'efficacité des aménagements pastoraux mis en place ; (iii) identifier les leviers institutionnels et opérationnels susceptibles de renforcer une cohabitation pacifique. L'originalité de cette contribution réside dans la mise en dialogue systématique de trois dimensions habituellement traitées séparément, ainsi que dans la production de données empiriques comparatives sur trois communes contrastées par leurs contextes agroécologiques et socio-institutionnels.

MATERIELS ET METHODES

Présentation de la zone d'étude: L'étude a été conduite dans la région de la Boucle du Mouhoun, située à l'ouest du Burkina Faso. Trois communes ont été retenues pour la comparaison : Bondoukuy (province du Mouhoun), Djibasso et Barani (province de la Kossi). Ce choix repose sur un gradient bioclimatique représentatif de la région : Bondoukuy s'inscrit dans le domaine soudanien méridional, tandis que Djibasso et Barani appartiennent au domaine soudano-sahélien septentrional, plus exposé aux aléas hydro-climatiques. Les trois communes se caractérisent par une pluviométrie annuelle comprise entre 600 et 900 mm, une saison sèche prolongée, et une intensité agricole croissante orientée vers les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs) et de rente (coton, sésame). L'élevage y est essentiellement extensif, dominé par la mobilité transhumante des cheptels bovins et ovins. La région constitue historiquement un espace d'accueil des transhumants venus du nord du pays et du Mali, ce qui en fait un observatoire privilégié des dynamiques agropastorales en Afrique de l'Ouest (Gonin & Gautier, 2015). La cohabitation entre agriculteurs autochtones — principalement Bwa, Marka et Mossi — et éleveurs peuls y est marquée par une longue tradition d'échanges économiques (fumure organique, produits laitiers, main-d'œuvre saisonnière), mais aussi par des tensions récurrentes autour de l'accès aux terres, aux pâturages et aux points d'eau. La localisation géographique précise des trois communes est présentée à la Figure 1.

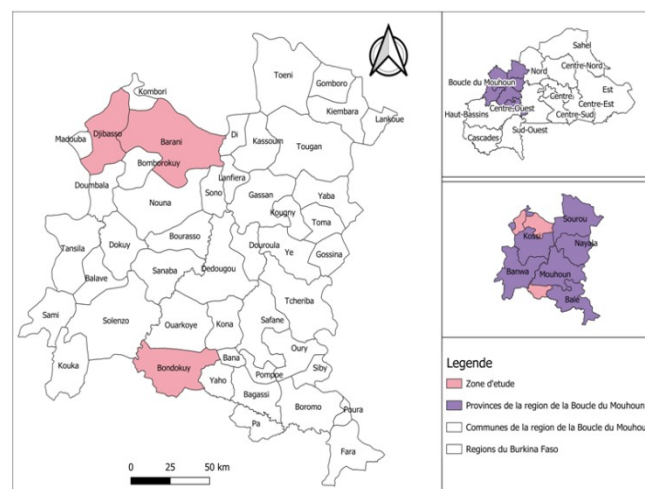


Figure 1. Localisation de la zone d'étude — communes de Bondoukuy, Djibasso et Barani (Boucle du Mouhoun, Burkina Faso)

Approche méthodologique générale: L'étude repose sur une approche méthodologique mixte, combinant volets quantitatif et qualitatif, afin de saisir à la fois l'ampleur statistique des phénomènes conflictuels et l'épaisseur sociale des logiques d'acteurs. Cette triangulation méthodologique, largement recommandée dans les recherches sur les conflits ruraux (Bassett & Turner, 2007 ; Penu & Paolo, 2021), permet de confronter les perceptions individuelles aux dynamiques collectives et institutionnelles. La collecte des données s'est déroulée entre les mois de février et de juin, en couvrant la fin de la saison sèche et le début de la saison des pluies, périodes de plus forte intensité conflictuelle.

Échantillonnage et population d'étude: L'échantillon global comprend 103 usagers des ressources naturelles, sélectionnés

selon un échantillonnage raisonné et stratifié. Trois catégories d'acteurs ont été ciblées : les éleveurs transhumants et sédentaires, les agropasteurs et les agriculteurs riverains des zones de pâture et des couloirs de transhumance. La sélection a été appuyée par les agents des Zones d'Appui Technique d'Élevage (ZATE) et des postes vétérinaires (PV), garants de la représentativité des profils d'utilisateurs. La répartition est la suivante : 39 enquêtés à Bondoukuy, 32 à Djibasso et 32 à Barani (Tableau 1).

Tableau 1. Répartition de l'échantillon par commune et par catégorie d'utilisateurs (N = 103)

Commune	Agriculteurs	Éleveurs / Agropasteurs	Total
Bondoukuy	18	21	39
Djibasso	15	17	32
Barani	13	19	32
Total	46	57	103

Outils et procédures de collecte: Quatre outils complémentaires ont été mobilisés. Premièrement, un questionnaire semi-structuré, administré en face-à-face aux 103 usagers, a permis de recueillir des informations socio-démographiques (âge, ethnie, activité principale, ancienneté dans la zone), des données sur les pratiques d'usage des ressources, ainsi que les perceptions relatives aux causes, à la fréquence et aux modes de résolution des conflits. Deuxièmement, douze focus groups ont été organisés — quatre par commune — regroupant les comités locaux de gestion des conflits, les Comités Villageois de Développement (CVD), les autorités coutumières et les représentants de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA). Chaque focus group réunissait de six à dix participants et durait en moyenne deux heures. Troisièmement, dix-huit entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'informateurs clés : agents des services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, environnement), autorités communales, préfets et responsables d'organisations professionnelles agropastorales. Quatrièmement, des observations directes de terrain — pratiques de gardiennage, état des pistes et des points d'eau, cartographie participative des zones sensibles — sont venues compléter le dispositif. Les échanges se sont déroulés en langues locales (dioula, mooré, fulfuldé) avec l'appui d'interprètes formés à la restitution fidèle des propos.

Traitement et analyse des données: Les données quantitatives issues du questionnaire ont été saisies et traitées à l'aide des logiciels Sphinx v5, Microsoft Excel et DataWrapper pour la visualisation. Le traitement a comporté un nettoyage préalable des variables, le calcul de fréquences et de pourcentages, ainsi que des tris croisés simples entre variables clés (commune, catégorie d'utilisateur, type de conflit, mode de résolution). Les données qualitatives issues des focus groups et des entretiens ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique, structurée autour de trois grands axes : (i) perceptions des causes et effets des conflits, (ii) évaluation des aménagements pastoraux, (iii) appréciation des dispositifs institutionnels et coutumiers. La triangulation entre les trois sources de données — enquêtes, focus groups et observations — a permis de renforcer la validité interne des résultats et d'identifier les convergences et divergences entre discours et pratiques. L'anonymat des personnes interrogées a été garanti et un consentement éclairé oral a été obtenu préalablement à chaque entretien, conformément aux principes éthiques de la recherche en sciences humaines et sociales appliquées au contexte rural africain (Chauveau et al., 2020).

RESULTATS

Typologie et causes des conflits agropastoraux : L'analyse des données révèle une prévalence marquée des conflits d'origine matérielle, liés à des atteintes concrètes aux biens agricoles ou pastoraux. Les dégâts d'animaux sur les cultures constituent la première cause de tensions, mentionnée par 68 % des enquêtés, en particulier durant la saison des pluies lorsque les cultures sont en phase de développement. L'occupation des pistes à bétail et des aires de pâture par les champs cultivés arrive en seconde position (27 %), traduisant une pression foncière croissante sur les espaces pastoraux. La raréfaction générale des ressources fourragères et hydriques est citée par 22 % des personnes interrogées comme un facteur d'aggravation structurelle. Des causes secondaires, à caractère plus interpersonnel, complètent ce tableau. L'inattention des bergers, notamment lors de la pâture nocturne ou dans les zones proches des champs, est évoquée par 13 % des enquêtés. Le refus de reconnaissance des dégâts et le déni de responsabilité alimentent 11 % des litiges signalés, tandis que la pâture sans autorisation après récolte représente 5 % des motifs. D'autres causes mineures — vaine pâture non concertée, accès aux points d'eau, différends autour du gardiennage — sont mentionnées de façon plus dispersée. La Figure 2 synthétise la hiérarchie des causes identifiées.

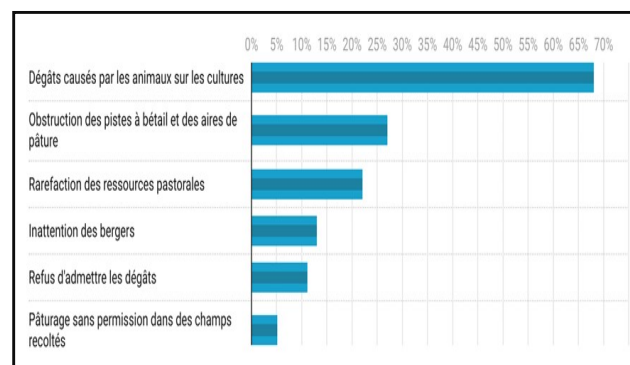


Figure 2. Principales causes des conflits agropastoraux dans la Boucle du Mouhoun (N = 103, réponses multiples autorisées)

L'analyse comparée entre les trois communes met en évidence des configurations contrastées. À Bondoukuy, les dégâts d'animaux sur cultures dominent nettement (77 % des enquêtés) en raison de l'intensité de la production cotonnière et céréalière. À Djibasso, la question de l'occupation des pistes à bétail par les champs prend une acuité particulière (35 %), traduisant une érosion sensible du foncier pastoral. À Barani, où l'élevage transhumant demeure prépondérant, la raréfaction des ressources fourragères et hydriques constitue un motif structurant (31 %), en lien avec la fréquentation intensive du territoire par les transhumants nationaux et transfrontaliers.

Modes de résolution des conflits: La gestion des litiges dans la Boucle du Mouhoun privilégie très largement les circuits de proximité. Le règlement à l'amiable, assuré par des médiateurs villageois (chefs de terre, anciens, notables), constitue le mode dominant : il intervient dans 59 % des cas signalés. Les autorités traditionnelles et les Comités Villageois de Développement (CVD) prennent en charge 20 % des litiges, en particulier lorsque la médiation informelle échoue ou lorsque les parties souhaitent une décision plus formalisée. Le recours aux instances administratives — préfets, hauts commissaires — ou judiciaires ne concerne que 21 % des cas,

essentiellement les différends complexes, récurrents ou impliquant des dommages financiers importants (Figure 3).

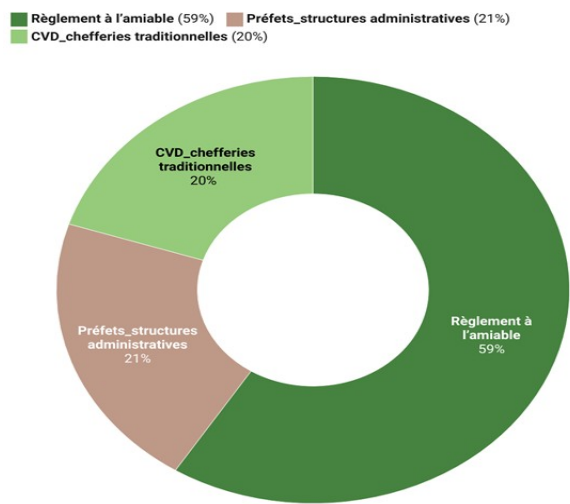


Figure 3. Modes de résolution des conflits agropastoraux dans la Boucle du Mouhoun (N = 103)

La préférence pour les mécanismes informels s'explique par plusieurs facteurs concordants évoqués lors des focus groups : rapidité de la procédure, coût quasi nul pour les parties, proximité culturelle des médiateurs, et surtout préservation du tissu social. Un notable de Bondoukuy résumait ainsi cette logique : « nous vivons ensemble depuis nos ancêtres ; la justice sépare, la palabre rapproche ». À l'inverse, le recours à la justice formelle est perçu comme long, coûteux et générateur de rancœurs durables entre communautés voisines.

Effets perçus des aménagements pastoraux: Les aménagements pastoraux (pistes à bétail balisées, zones de pâture délimitées, points d'eau pastoraux) sont globalement perçus comme des instruments efficaces de régulation. Ainsi, 67 % des enquêtés estiment que le nombre de conflits a diminué depuis leur mise en place. Cette appréciation générale masque cependant des variations spatiales significatives entre les trois communes. À Djibasso, 74 % des usagers font état d'une nette diminution des tensions ; à Bondoukuy, la proportion s'élève à 70 %, portée par la fonctionnalité des couloirs de transhumance et par l'appropriation active des comités locaux de gestion. À l'inverse, à Barani, la perception est nettement plus contrastée : seuls 55 % des enquêtés perçoivent une baisse des conflits, et 28 % rapportent au contraire une augmentation. Cette hausse localisée est attribuée, selon les données qualitatives, à la faible appropriation des règles d'usage, à la pratique persistante du pâturage nocturne, ainsi qu'à un déficit de sensibilisation des usagers, en particulier des transhumants de passage.

Tableau 2. Perception des usagers quant à l'évolution des conflits depuis la mise en place des aménagements pastoraux, par commune (N = 103)

Commune	Diminution des conflits (%)	Stabilité (%)	Augmentation (%)
Bondoukuy	70	20	10
Djibasso	74	19	7
Barani	55	17	28
Ensemble	67	19	14

Politiques publiques et cadre institutionnel: Les données recueillies auprès des acteurs institutionnels révèlent un

décalage marqué entre le cadre législatif national et sa traduction opérationnelle sur le terrain. La Loi d'orientation relative au pastoralisme et le Plan d'action et programme d'investissement de l'élevage sont largement méconnus des usagers : moins de 15 % des enquêtés déclarent en avoir entendu parler, et moins de 5 % en connaissent le contenu. Au niveau communal, les espaces pastoraux sont rarement intégrés dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et demeurent en l'état d'usage coutumier, sans immatriculation foncière formelle. Les entretiens avec les agents techniques mettent en avant trois obstacles majeurs : (i) l'insuffisance des moyens humains et financiers alloués aux services décentralisés ; (ii) l'absence de coordination entre les ministères sectoriels (agriculture, ressources animales, environnement), qui conduit parfois à l'implantation de projets agricoles sur des espaces pastoraux préalablement aménagés ; (iii) la fragilité juridique des balises et infrastructures pastorales, exposées aux empiètements progressifs des exploitations agricoles. Ces éléments constituent le socle empirique de la discussion qui suit.

DISCUSSION

Efficacité contextualisée des aménagements pastoraux: Les résultats confirment l'hypothèse H1 selon laquelle les aménagements pastoraux constituent des leviers effectifs de régulation des conflits, à la condition qu'ils soient articulés à un dispositif de gouvernance locale actif. La diminution perçue des tensions par 67 % des enquêtés converge avec les travaux de Bassett et Turner (2007) et de Bonnet et Guibert (2014), qui montrent que la délimitation matérielle des couloirs et zones pastorales clarifie les droits d'accès et réduit sensiblement les dommages aux cultures. Elle rejoint également les conclusions de Kitchell et al. (2014) sur la cartographie participative des corridors de transhumance au Sénégal. Néanmoins, le cas de Barani, où l'installation d'infrastructures s'est accompagnée d'une augmentation localisée des conflits (28 %), tempère fortement toute lecture technocratique du phénomène. Ce résultat corrobore les analyses de Okoro et al. (2025) et de Benjaminsen et Ba (2009), qui soulignent que les aménagements physiques, en l'absence d'accompagnement social, peuvent générer de nouvelles tensions en modifiant les équilibres d'usage préexistants. L'effet régulateur des aménagements ne relève donc pas d'une propriété intrinsèque des infrastructures, mais dépend étroitement de leur inscription dans un dispositif de médiation sociale — appropriation communautaire, entretien collectif, respect des règles d'usage — (Gonin, 2016 ; Krätli et al., 2014).

Persistance et légitimité des mécanismes endogènes de médiation : La forte prépondérance des règlements à l'amiable (59 %) et des interventions coutumières (20 %) valide l'hypothèse H2 : les mécanismes endogènes demeurent la voie privilégiée de résolution des litiges. Ce résultat rejoint les travaux de Bukari (2017) au Ghana et de Uwazie (2011) sur l'Afrique de l'Ouest en général, qui insistent sur la résilience des institutions coutumières et sur leur capacité à préserver la cohésion sociale au niveau communautaire. L'analyse qualitative révèle toutefois des limites préoccupantes. D'une part, l'érosion progressive de la légitimité des autorités coutumières face à des jeunes générations plus mobiles et plus enclines à contester les arbitrages traditionnels ; d'autre part, les soupçons de partialité qui peuvent émerger lorsque le médiateur appartient à l'une des communautés en litige. Ces

éléments rejoignent les mises en garde de Chauveau et al. (2020) quant à la nécessité d'articuler mécanismes endogènes et instances formelles, non dans une logique de substitution, mais de complémentarité négociée.

Fragmentation sectorielle et faiblesse de la traduction opérationnelle des politiques publiques: L'hypothèse H3, relative à la faible cohérence entre politiques sectorielles, trouve un appui empirique robuste dans les résultats. Malgré l'existence d'un cadre législatif ambitieux — Loi d'orientation relative au pastoralisme, textes sur le foncier rural —, sa traduction opérationnelle demeure entravée par une gouvernance fragmentée entre les ministères et par une faible capacité institutionnelle des communes. Ces constats prolongent les analyses d'Ibrahim *et al.* (2018), de Touré et Benkahla (2014) et de Bonnet (2022) sur l'écart entre le droit écrit et les pratiques foncières effectives en Afrique sahélienne. L'absence d'immatriculation foncière des zones pastorales aménagées apparaît comme un maillon critique. En laissant les pistes à bétail et les zones de pâture dans l'ambiguïté juridique, les politiques publiques ouvrent la voie à des empiètements progressifs, souvent irréversibles. Comme le soulignent Penu et Paalo (2021), la sécurisation juridique n'est pas seulement une question de titres, mais bien un enjeu de reconnaissance politique des systèmes pastoraux dans la construction territoriale.

Vers une approche intégrée: implications théoriques et pratiques: L'ensemble des résultats plaide en faveur d'une approche intégrée, articulant les trois dimensions — infrastructures, régulation endogène et politiques publiques — au sein d'une gouvernance territoriale multi-échelle. Cette conception rejoint le cadre proposé par Ratner *et al.* (2013) sur l'action collective dans la gestion des ressources naturelles, et s'inscrit dans la perspective d'une « intelligence territoriale » plaidée par Jacquemot (2022) et Brottem (2021). Sur le plan théorique, l'étude contribue à dépasser la lecture dualiste — infrastructures versus institutions — pour proposer une compréhension processuelle et relationnelle des conflits agropastoraux. Sur le plan pratique, elle appelle à un renforcement synergique des capacités communales, à l'intégration systématique des espaces pastoraux dans les Plans Communaux de Développement, ainsi qu'à un investissement soutenu dans la formation des médiateurs locaux (Turner *et al.*, 2012).

CONCLUSION

Cette étude, menée dans trois communes de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso, a montré que la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs ne peut être durablement pacifiée par la seule mise en place d'infrastructures pastorales. Les résultats démontrent que 67 % des usagers perçoivent une baisse des conflits lorsque les aménagements sont bien gouvernés et socialement appropriés, tandis que 59 % des litiges continuent d'être réglés à l'amiable via les mécanismes endogènes. Ces données confortent l'idée d'une articulation nécessaire entre trois piliers : des aménagements pastoraux physiques bien conçus, des dispositifs locaux de médiation légitimes, et un cadre politico-institutionnel cohérent, coordonné et opérationnel. L'apport scientifique majeur de cette recherche réside dans la démonstration empirique que la synergie entre ces trois dimensions — plutôt que leur simple juxtaposition — constitue la condition d'une cohabitation agropastorale durable.

En mettant en dialogue systématique infrastructures, institutions coutumières et politiques publiques, l'étude propose un cadre intégrateur transposable à d'autres contextes ouest-africains marqués par des enjeux similaires de pression foncière et de mobilité pastorale. Sur le plan opérationnel, les recommandations qui se dégagent invitent les décideurs publics à intégrer systématiquement les espaces pastoraux dans les Plans Communaux de Développement, à assurer leur sécurisation juridique par immatriculation, à renforcer les capacités des comités locaux de gestion et à promouvoir un dialogue interprofessionnel actif entre agriculteurs et éleveurs, en particulier au sein des jeunes générations qui portent l'avenir des territoires ruraux. Les perspectives de recherche ouvertes par ce travail sont multiples. Un suivi longitudinal des dynamiques conflictuelles sur un cycle pluriannuel permettrait d'objectiver la durabilité des effets régulateurs identifiés. Une comparaison inter-régionale à l'échelle du Burkina Faso, voire de la sous-région ouest-africaine, éclairerait les invariants et les spécificités contextuelles des dispositifs de cohabitation. Enfin, une analyse fine du rôle des femmes et des jeunes dans la médiation, encore peu documentée, mériterait de constituer un axe de recherche prioritaire pour compléter la compréhension des logiques de gouvernance agropastorale.

REFERENCES

- Allouche, J., Yao Yao, C., & Soumahoro, K. A. (2025). Rethinking 'farmer-herder' conflicts in the Ivorian internal frontier. *African Affairs*, 123(493), 449-467.
- Bassett, T. J., & Turner, M. D. (2007). Sudden shift or migratory drift? Fulbe herd movements to the Sudano-Guinean region of West Africa. *Human Ecology*, 35(1), 33-49.
- Benjaminsen, T. A., Alinon, K., Buhaug, H., & Buseth, J. T. (2012). Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel? *Journal of Peace Research*, 49(1), 97-111.
- Benjaminsen, T. A., & Ba, B. (2009). Farmer-herder conflicts, pastoral marginalisation and corruption: A case study from the inland Niger delta of Mali. *The Geographical Journal*, 175(1), 71-81.
- Bonnet, B. (2013). Vulnérabilité pastorale et politiques publiques de sécurisation de la mobilité pastorale au Sahel. *Mondes en développement*, 164(4), 71-91.
- Bonnet, B. (2022). Renforcer les complémentarités plutôt que la partition des espaces. *Afrique contemporaine*, 274(2), 179-186.
- Bonnet, B., & Guibert, B. (2014). Stratégies d'adaptation aux vulnérabilités du pastoralisme : Trajectoires de familles de pasteurs (1972-2010). *Afrique contemporaine*, 249(1), 37-51.
- Brottem, L. (2021). La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. *Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique*.
- Bukari, K. N. (2017). Farmer-herder relations in Ghana: Interplay of environmental change, conflict, cooperation and social networks [Thèse de doctorat, Université de Göttingen].
- Chauveau, J.-P., Grajales, J., & Léonard, É. (2020). Introduction : Foncier et violences politiques en Afrique : Pour une approche continuiste et processuelle. *Revue internationale des études du développement*, 243(3), 7-35.
- Dongmo, A., Vall, É., Dugué, P., Njoya, A., & Lossouarn, J. (2012). Designing a process of co-management of crop

- residues for forage and soil conservation in Sudano-Sahel. *Journal of Sustainable Agriculture*, 36(1), 106-126.
- Gonin, A. (2016). Les éleveurs face à la territorialisation des brousses : Repenser le foncier pastoral en Afrique de l'Ouest. *Annales de géographie*, 707(1), 28-50.
- Gonin, A., & Filoche, G. (2019). Dynamics of access to pastoral resources in a farming area (Western Burkina Faso): Unveiling rights in open access regimes. *International Journal of the Commons*, 13(2), 1049-1061.
- Gonin, A., & Gautier, D. (2015). Shift in herders' territorialities from regional to local scale: The political ecology of pastoral herding in western Burkina Faso. *Pastoralism*, 5(1).
- Gonin, A., & Gautier, D. (2016). Herders' territorialities and social differentiation in western Burkina Faso. *Nomadic Peoples*, 20(1), 62-87.
- Ibrahim, H., Mormont, M., Stassart, P. M., & Yamba, B. (2018). Pastoralisme et politiques développementalistes : États des lieux sur les systèmes de tenure foncière pastorale en Afrique subsaharienne. *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*.
- Jacquemot, P. (2022). La coexistence contrariée entre pasteurs et agriculteurs en Afrique subsaharienne : Une revue de la littérature récente. *Afrique contemporaine*, 274(2), 7-50.
- Kitchell, E., Turner, M. D., & McPeak, J. G. (2014). Mapping of pastoral corridors: Practices and politics in eastern Senegal. *Pastoralism*, 4, 17.
- Krätli, S., Monimart, M., Jalloh, B., Swift, J., & Hesse, C. (2014). Accompagner la mobilité pastorale au Tchad : Construction d'un modèle innovant d'intervention pour le développement. *Afrique contemporaine*, 249(1), 69-82.
- Moritz, M. (2010). Understanding herder-farmer conflicts in West Africa: Outline of a processual approach. *Human Organization*, 69(2), 138-148.
- Okoro, J. P., Dittoh, S., & Doke, D. A. (2025). Efficacy of traditional dispute resolution mechanisms in facilitating peacebuilding between herdsmen and farmers in the West Mamprusi Municipal of Ghana. In *Integrating indigenous and scientific knowledge for sustainable food systems in Africa* (p. 71-88). Springer.
- Penu, D. A. K., & Paalo, S. A. (2021). Institutions and pastoralist conflicts in Africa: A conceptual framework. *Journal of Peacebuilding & Development*, 16(2), 224-241.
- Ratner, B. D., Meinzen-Dick, R., Hellin, J., & Mapedza, E. (2013). Addressing conflict through collective action in natural resource management. *International Journal of the Commons*, 7(2), 491-509.
- Touré, O., & Benkahla, A. (2014). Des politiques foncières adaptées aux enjeux pastoraux en Afrique sahélienne. *Afrique contemporaine*, 249(1), 88-89.
- Turner, M. D., Ayantunde, A. A., Patterson, K. P., & Patterson, E. D. (2012). Conflict management, decentralization and collective action in northern Mali. *Journal of Natural Resources Policy Research*, 4(1), 65-76.
- Uwazie, E. (2011). Le règlement extrajudiciaire des différends en Afrique : Prévention des conflits et renforcement de la stabilité. Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique.
